

# Séance du Conseil Général du 10 juillet 2014

## Vœu d'urgence de Jean PICART

### **« Au secours, la Codecom du Pays d'Etain cherche un repreneur pour un bâtiment industriel disponible »**

J'ai abordé, voici quelques semaines le dépôt de bilan d'une unité Stainoise, Care Packaging, qui comprenait 14 salariés.

Je reviens vers vous pour rappeler que ce bâtiment industriel a été construit par la Communauté de Communes du Pays d'Etain après de nombreuses rencontres avec le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Etat via le Sous-Préfet de l'époque ainsi que le repreneur de l'ex unité de production Stainoise BMD emballages à bout de souffle avec un risque de licenciements des 14 salariés de l'époque.

Ces rencontres avaient un double but.

Le premier : il fallait étudier le dossier de reprise et conseiller les Elus qui hésitaient, s'interrogeaient à juste titre sur cette opération financièrement lourde.

Ce n'est qu'après ces rencontres que le Conseil de Communauté s'engageait dans cette construction.

Le deuxième but était de connaître les subventions possibles par les partenaires financiers. Un total de 740 000 € fut octroyé.

Après le dépôt de bilan et la liquidation judiciaire, le matériel, les machines et les moules ont été vendus aux enchères par lots séparés jeudi 26 juin dernier.

Conséquence : aucun repreneur puisque le matériel est dispersé.

Je tiens à vous rappeler que la CODECOM a autofinancé sous forme d'un emprunt sur 20 ans avec des remboursements annuels de l'ordre de 120 000 euros.

Ce résultat a des causes diverses dont notamment l'augmentation très importante de la matière première, des produits plasturgiques qui ont subi une hausse de 41 % en 2011.

Une petite parenthèse : les salaires et les charges représentaient 500 000 euros sur un chiffre d'affaire annuel de 2,3 millions d'euros. Les salaires ne sont donc pas la cause de la faillite.

Je m'adresse solennellement au Conseil Général ainsi qu'aux autres partenaires pour vous demander d'aider la CODECOM à trouver un locataire ou un acquéreur faute de quoi les difficultés de trésorerie vont dangereusement s'aggraver.

Pour terminer, je vous précise enfin que la solution proposée par notre Président, le rachat du bâtiment par une filiale de SEBL en cours de constitution, et que les Elus ont rencontré, n'est possible que si nous avons un locataire.

Jean PICART